

Bordeaux, le 3 février 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parcours de soins post-cancer : l'ARS Nouvelle-Aquitaine soutient et finance 23 structures pour améliorer la qualité de vie des patients

Dans le cadre de la [stratégie nationale de lutte contre les cancers](#), initiée le 4 février 2021 par le Président de la République, l'ARS Nouvelle-Aquitaine déploie et finance un nouveau dispositif afin d'améliorer la qualité de vie des patients, réduire les risques et prévenir les rechutes. Conformément aux préconisations de l'Institut national du cancer (INCa), l'objectif est d'initier au plus tôt l'accompagnement des personnes vers l'après-cancer, dans des lieux proches de chez eux et le plus souvent hors hôpital.

>> 23 structures et plus de 170 professionnels en soins oncologiques de support engagés dans le dispositif « Parcours de soins post-cancer »

Un appel à projet a été lancé en 2021 par l'ARS Nouvelle-Aquitaine afin de sélectionner les structures volontaires pour s'engager. [Vingt-trois structures ont été retenues](#) et plus de 170 professionnels en soins oncologiques de support (environ 66 éducateurs en activité physique adapté, 51 psychologues et 58 diététiciens) sont impliqués dans ce dispositif pour :

- **Organiser l'ensemble des bilans et des consultations**, en rapport avec les soins oncologiques de support, par une équipe pluridisciplinaire, en son sein ou en lien avec des professionnels ou associations externes ;
- **Rémunérer les professionnels** intervenant sur la base de justificatifs des bilans ou consultations de suivi réalisés ;
- **Recueillir les données nécessaires à l'évaluation du dispositif** et les transmettre à l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

• Qui sont les bénéficiaires de cet accompagnement ?

Les patients atteints de cancer reconnus en affection de longue durée (ALD) peuvent bénéficier de ce dispositif jusqu'à 12 mois après la fin du traitement sur **prescription médicale réalisée uniquement par un médecin oncologue, un pédiatre ou un médecin traitant.**

Les patients prioritaires qui peuvent bénéficier **d'une prise en charge initiale gratuite** sont :

- **Pour les adultes :**
 - Soit les bénéficiaires de la CMU ou d'une aide médicale gratuite ;
 - Soit les personnes identifiées par la structure comme en grande difficulté socio-économique ;

- Tous les enfants et adolescents relevant des services de pédiatrie ;
- Les adolescents et les jeunes adultes (de 15 à 24 ans) avec prises en charge dispersées dans les services adultes.

>> Un accompagnement psychologique, nutritionnel et physique

À la fin de leur traitement, les patients se voient proposer un bilan d'activité physique, des consultations diététiques et des consultations psychologiques. **Le contenu du parcours est individualisé, en fonction des besoins identifiés par le médecin prescripteur. Il consiste en un accompagnement psychologique, nutritionnel mais aussi physique. Ce parcours de ville, mis en œuvre après la fin du traitement, s'inscrit dans la complémentarité du parcours hospitalier (dispositif d'annonce et proposition de soins de support aux patients en traitement).**

>> Une montée en charge progressive et les premières évaluations

Depuis septembre 2021 en Nouvelle-Aquitaine, et plus spécifiquement dans **8 départements** (Charente-Maritime, Corrèze, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Vienne, Haute-Vienne), **43 patients (36 femmes, 7 hommes) ont bénéficié d'un accompagnement en soins de support (Activité Physique Adaptée, diététique, psychologique) après le traitement de leur cancer.** La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 60 ans. **Une cinquantaine de bilans** ont été effectués et plus de **150 consultations** ont été prescrites.

Les patients qui ont bénéficié du parcours ont évalué à 5/10 leur état de santé actuel (physique, émotionnel et social). Ils ont évalué la compréhension du forfait soins de support à 9/10 et la qualité des soins de supports reçus à 9/10.

Pour une couverture de l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, **un 2^{ème} appel à projet sera lancé et publié sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine au cours du premier semestre 2022.**

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

Liste des structures homologuées en Nouvelle-Aquitaine

Structure homologuées en Nouvelle Aquitaine	Département
Maison de santé pluriprofessionnelle de la Touvre Ruelle sur Touvre	Charente (16)
Institut du sein de Charente-Maritime Puilboreau	Charente-Maritime (17)
Clinique Cardiocéan Puilboreau	Charente-Maritime (17)
Ligue contre le cancer Corrèze Tulle	Corrèze (19)
Ligue contre le cancer Creuse Guéret	Creuse (23)
Ligue contre le cancer Gironde Bordeaux	Gironde (33)
Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine	Gironde (33)

Bordeaux	
Institut Bergonié Bordeaux	Gironde (33)
CHU Bordeaux Talence	Gironde (33)
Clinique La Rose Des Sables Le Teich	Gironde (33)
Association la Holi Hagetmau	Landes (40)
CH Dax Dax	Landes (40)
CHIC Mont-de-Marsan Mont-de-Marsan	Landes (40)
Association Regain - DAC 47 Agen	Lot-et-Garonne (47)
Association CRF Salies-de-Béarn	Pyrénées-Atlantiques (64)
Clinique Les Jeunes Chênes Pau	Pyrénées-Atlantiques (64)
CH Côte Basque (CHCB) Bayonne	Pyrénées-Atlantiques (64)
Centre médical Annie Enia Cambo-les-Bains	Pyrénées-Atlantiques (64)
CH Niort Niort	Deux-Sèvres (79)
CHNDS Faye-Labesse	Deux-Sèvres (79)
Pôle de santé de l'Envigne Scorbe Clairvaux	Vienne (86)
CHU Poitiers Poitiers	Vienne (86)
Ligue contre le cancer Haute-Vienne Limoges	Haute-Vienne (87)